

Séance du Grand Conseil

Mardi 18 mars 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Le point 3 sera traité à 14 heures.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  Monsieur le Président annonce le retrait de la pétition de M. Robert George critiquant le travail de la Commission des pétitions. Il salue à la tribune du public le groupe PLR de Valbroye.			
	2.	Dépôts  Motion: Jean-Michel Dolivo et consorts.			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	3.	<p>(127) Exposé des motifs et projet de loi - pour la création d'une fondation de droit public pour le Musée cantonal des Beaux-Arts et Exposé des motifs et projets de décrets - accordant un crédit d'ouvrage de CHF 30'630'000 pour la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (Mcb-a) et le réaménagement des arcades - accordant un crédit d'étude de CHF 12'950'000 pour la programmation, le concours d'architecture, le projet et la mise en soumission des nouvelles constructions du Musée cantonal de la photographie (Musée de l'Elysée), du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) ainsi que des activités complémentaires du Pîole muséal à lausanne - accordant un crédit d'étude CHF 400'000 pour déterminer l'avenir du Palais de Rumine après le départ du mcb-a et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil - sur le motion Marc-Olivier Buffat et consorts "Plate-forme-mcba, préparer la construction et l'ouverture du musée pour la création d'un site Internet didactique" (12_MOT_010) - sur le postulat Jean-Michel Dolivo et consorts pour "la création de salles de réunion destinées aux associations à but non lucratif dans le cadre du futur quartier des musées à la gare de Lausanne (10_POS_195) (suite des débats) (1er débat)</p> <p>(Suite des débats; 1er débat): Entrée en matière sur l'EMPD accordant un crédit d'ouvrage de CHF 30'630'000 acceptée par 88 oui, 1 non et 5 abstentions. Entrée en matière sur l'EMPD accordant un crédit d'études de CHF 12'950'000 acceptée par 85 oui, 1 non et 12 abstentions. Entrée en matière sur l'EMPD accordant un crédit d'études de CHF 400'000 acceptée par 83 oui, 2 non et 6 abstentions. EMPL : art.1 à 16 acceptés. Art. 17: amdt com accepté. Art. 17 amendé accepté. Art. 18 à 33 acceptés. Fin du 1er débat. EMPD CHF 30'630'000 : une demande de motion d'ordre J. Christen ne récolte pas l'appui de 20 députés au moins et est ainsi rejetée ; art. 1 accepté avec une opposition et 3 abstentions, art. 2 accepté avec une opposition. Fin du 1er débat. EMPD CHF 12'950'000 : art. 1: amdt Haurv refusé avec</p>	DFJC.	Surer J.M.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 18 mars 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		<p>plusieurs avis contraires et abstentions ; amdt com accepté avec deux oppositions. Art. 1 amendé accepté avec quelques abstentions. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. EMPD CHF 400'000 : art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée par 94 oui, 7 non et 12 abstentions.</p> <p>(2ème débat): EMPL: tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est accepté par 104 oui et 8 abstentions. EMPD CHF 30630'00: art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En votation finale à la majorité absolue des députés, le projet de décret est accepté par 99 oui, 1 non et 8 abstentions. EMPD CHF 12'950'00: art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En votation finale à la majorité absolue des députés, le projet de décret est accepté par 107 oui, 1 non et 8 abstentions. EMPD CHF 400'000: art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est accepté par 110 oui, 1 non et 4 abstentions.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur la motion M.-O. Buffat (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées avec quelques abstentions. Les conclusions du rapport de la commission sur le postulat J.-M. Dolivo (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à l'unanimité.</p>			
RENV-CE	4.	(14_INT_236) Interpellation François Brélaz - A propos d'une initiative excessive... (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(14_INT_239) Interpellation Rebecca Ruiz et consorts - Combien de programmes pour les auteurs de violences domestiques sont-ils ordonnés ? (Pas de développement)			
RENV-CE	6.	(14_INT_237) Interpellation Annick Vuarnoz au nom du groupe socialiste - Promotion de l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration cantonale et lutte contre les discriminations dans les pratiques professionnelles : quelle utilisation de l'outil Pro-Egalité ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 18 mars 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	7.	(14_INT_238) Interpellation Samuel Bendahan et consorts - Les femmes qui prévoient d'avoir des enfants ou dont on s'imagine qu'elles peuvent en avoir, doivent-elles toujours craindre pour leur carrière médicale ? (Développement)			
OA+M	8.	(64) Exposé des motifs et projet de décret pour la troisième adaptation du Plan directeur cantonal(2ème débat)  (2ème débat) : mesure A21 acceptée ; mesure A22 acceptée ; mesure A24 acceptée ; mesure A32 acceptée ; mesure B21 acceptée ; mesure B22 acceptée; mesure B31, amdt Christen sous-amendé par J.-M. Favez accepté par 69 oui et 64 non ; au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 70 oui et 66 non. Mesure B31 amendée acceptée par 71 oui, 64 non et 1 abstention (=> 3ème débat à venir) ; mesure B32 acceptée ; mesure B35 acceptée ; mesure D11 acceptée ; mesure D12 acceptée ; mesure D13, amdt Venizelos al. 3 (1'500m2) retiré ; amdt Courdesse al. 3 (2'500 m2 et critères d'exclusion et de préférences) accepté par 92 oui, 36 non et 10 abstentions ; al. 2, amdt Schwaar accepté par 67 oui, 62 non et 2 abstentions ; al. 4 amdt Schwaar (réintroduction al.) refusé par 58 oui, 73 non et 2 abstentions ; amdt Venizelos (retour au texte du CE sur toute la mesure D13) refusé par 62 oui, 71 non et 3 abstentions ; mesure D13 amendée acceptée par 77 oui, 50 non et 10 abstentions (=>3ème débat à venir); mesure D21 acceptée ; mesure E13 acceptée ; mesure E22 acceptée ; mesure E23 acceptée ; mesure E24 acceptée ; mesure E26 acceptée ; mesure F31 acceptée ; mesure F51 acceptée. Fin du 2ème débat.	DIS, DTE	Nicolet J. (Majorité), Venizelos V. (Minorité)	
RENV-CE	9.	(13_MOT_025) Motion Claudine Wyssa et consorts - Compétence de prononcer une interdiction de périmètre pour les juges de paix de tous les districts  Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération de la motion transformée en postulat) sont acceptées avec quelques avis contraires et abstentions.	DIS, DECS	Mattenberger N.	
REF	10.	(13_PET_021) Pétition Cocou Djossou  Les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont acceptées avec deux avis contraires.	DIS	Haury J.A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 18 mars 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	11.	(13_PET_018) Pétition pour la protection d'un chalet menacé de destruction par une décision du SDT  Soutenue par plus de 20 députés, une motion d'ordre J. Christen (renvoi de l'objet à la Commission des pétitions) est refusée par 41 oui, 77 non et 7 abstentions. Les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont acceptées par 97 oui, 26 non et 14 abstentions.	DIS, DTE	Guignard P.	
TRAITE	12.	(13_INT_167) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz et consort - Pourquoi vouloir raser le chalet au 17, chemin de Cergnat, à Ormont-Dessous ?	DIS		
OA	13.	(95) Exposé des motifs et projet de loi abrogeant la loi du 21 novembre 1938 sur les associations illicites et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Stéphane Montangero et consorts demandant au Conseil d'Etat l'abrogation de la loi du 21 novembre 1938 sur les associations illicites (08_POS_05)(1er débat)  (1er débat): M. le Président fait voter sur le changement de type d'objet, à savoir que cet EMPL doit en réalité être un EMPD (toute demande d'abrogation de loi consiste en un EMPD), selon une note reçue du SJL. C'est à l'unanimité que cette modification est acceptée. Entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée par 87 oui, 3 non et 12 abstentions. (2ème débat): art. 1 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté. Les conclusions du rapport de la commission sur le postulat Montangero (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées avec une abstention.	DIS	Calpini C.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 18 mars 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	(109) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 24 février 2009 d'application de la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'aide aux victimes d'infractions(1er débat)  Entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 16a accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée par 83 oui, et 3 abstentions. (2ème débat): art. 16a accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DIS	Mattenberger N.	
RENV-COM	15.	(14_POS_060) Postulat Fabienne Freymond-Cantone et consorts au nom du Groupe socialiste pour que les femmes comptent aussi au niveau des conseils d'administration... (Développement et demande de renvoi à commission avec plus de 20 signatures)			
RENV-COM	16.	(14_POS_061) Postulat Vassilis Venizelos pour appliquer une bonne règle à des sites d'exception (Développement et demande de renvoi à commission avec plus de 20 signatures)			
OA	17.	(96) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Michaël Buffat et consorts - 24 janvier et 14 avril : deux dates à connaître de l'histoire vaudoise  Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à l'unanimité.	DFJC.	Baehler Bech A.	
OA	18.	(97) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Michel Miéville et consorts - Le passé violent des élèves doit être connu des autorités scolaires  Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à l'unanimité.	DFJC.	Baehler Bech A.	
RENV-SD	19.	(13_PET_020) Pétition pour Le Vivarium doit vivre!  Fin de séance en cours de débat.	DFJC	Ruch D.	25/03/2014
RENV-T	20.	(13_MOT_027) Motion Véronique Hurni et consorts - Soins de logopédie - pas d'attente pour nos enfants	DFJC	Rezzo S.	25/03/2014

## Séance du Grand Conseil

Mardi 18 mars 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(13_INT_177) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo - Université de Lausanne (UNIL) : la communauté universitaire toujours plus surveillée et contrôlée ?	DFJC.		25/03/2014
RENV-T	22.	(13_POS_036) Postulat Jean-François Cachin et consorts - L'avenir pour les deux pontons et la digue olympique installés en face du CIO et du quai d'Ouchy à Lausanne	DTE, DIRH	Brélaz F. (Majorité), Aellen C. (Minorité)	25/03/2014
RENV-T	23.	(13_PET_016) Pétition pour la suppression de la liste des chiens potentiellement dangereux de la loi sur la police des chiens	DTE	Nicolet J.M.	25/03/2014
RENV-T	24.	(83) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 1'670'000.- en vue de financer la troisième phase de subventions cantonales en faveur des chemins riverains et de l'amélioration du bilan écologique des rives et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la mise en oeuvre du Plan directeur des rives du lac Léman (1er débat)	DTE	Cretegny G. (Majorité), Bally A. (Minorité)	25/03/2014
RENV-T	25.	(85) Exposé des motifs et projet de lois modifiant : - la loi du 10 mai 1926 sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML) et - la loi du 5 septembre 1944 sur l'utilisation des lacs et cours d'eau dépendant du domaine public (LLC) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats : - Jean-Michel Favez et consorts demandant que la loi sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML) soit modifiée afin de faciliter la réalisation des objectifs sur le Plan directeur des rives vaudoises du Lac Léman (11/POS/290) ; - Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant une définition plus restrictive des constructions considérées comme constructions légères sur le domaine public du lac (11/POS/292)(1er débat)	DTE	Cretegny G. (Majorité), Bally A. (Minorité)	25/03/2014
RENV-T	26.	(13_INT_147) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse - Comment et à quel coût la suppression de la déduction de coordination (art. 11 LCP) peut améliorer la rente de retraite des bas salaires et des temps partiels des collaborateurs de l'Etat ?	DSAS.		25/03/2014

Séance du Grand Conseil

Mardi 18 mars 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	27.	(13_INT_119) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - Avec ou sans glace pilée, les boissons énergisantes ne sont-elles pas dangereuses pour la santé ?	DSAS.		25/03/2014
RENV-T	28.	(13_INT_164) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - A l'aide sociale et en possession d'un ou plusieurs chiens !?	DSAS.		25/03/2014
RENV-T	29.	(13_POS_043) Postulat Michel Miéville et consorts - Big Brother dans votre jardin, c'est pour demain ! Que pense faire le Conseil d'Etat	DSAS	Hurni V.	25/03/2014

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :